

Information des Parents

Permanences

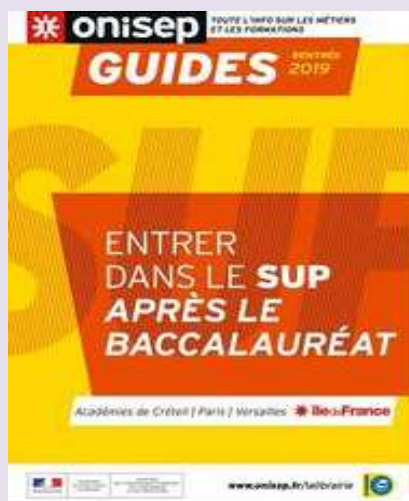
Au lycée :

- Inscription auprès des CPE, Mme FREDJ, M. TAILLIEZ (agenda en ligne)
- bureau situé dans le bloc jaune (bureau partagé avec Mme GIL, Assistante sociale)

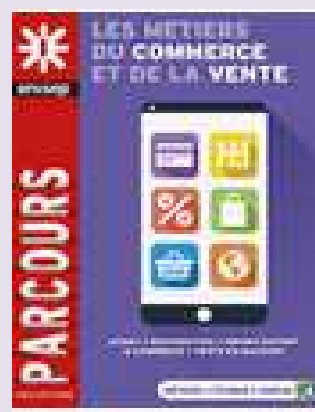
Au Cio :

- 134 Piazza Mont d'Est NLG 01 43 03 32 30
- Mercredi toute la journée
- CIO ouvert pendant les vacances scolaires

Documentations « papier »



Onisep → Téléchargement → IDF
→ Entrer dans le Sup Après le Baccalauréat



Documentation ONISEP disponible au CDI et CIO

Autres sources d'information

- Journées Portes Ouvertes
- Internet :
 - Sites des établissements
 - Fiches diplômes BTS et/ou DUT CIO Montpellier
 - Site « Terminales 2018-2019 »



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

TERMINALES 2018/2019

Premières et Terminales : 5 étapes pour mon parcours
vers l'enseignement supérieur

onisep MON
ORIENTATION
EN LIGNE.FR



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

J'explore les possibles

12 conseils pour s'orienter

Que faire après mon bac ?

Info métiers

Info filières

Découvrir le monde professionnel

Je découvre les
formations et les
parcours



J'approfondis
certaines filières
pour éclairer mes
choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon
entrée dans la vie
étudiante



S'informer
avec Parcoursup

www.parcoursup.fr



parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Se connecter



Contact



Questions fréquentes



Les formations



Calendrier



C'est quoi ?



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des voeux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation
des voeux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase
d'admission

Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes voeux



Je consolide mon projet
d'orientation en participant aux
Journées Portes Ouvertes dans les
établissements et à la semaine de
l'orientation dans mon lycée



Je m'inscris sur Parcoursup

Comment s'inscrire ?

Je m'inscris



Je saisis mes voeux en consultant
le moteur de recherche des
formations

Comment faire des voeux ?

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation
des vœux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase
d'admission

Accueil > **Les formations**

Les formations

L'essentiel des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur est proposé sur Parcoursup: plus de 14 000 formations sont disponibles.



 [Rechercher une formation](#)

RECHERCHE DE FORMATIONS

Recherche par critères

Formation

Par type de formation : DUT

Par spécialité : Carrières juridiques

Lieu

Par région : Ile-de-France


Par académie : Indifférent





Par département : Indifférent

Par ville : Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage
- Formations pour sportif de haut niveau
- Formations pour artiste confirmé
- Avec enseignement à distance uniquement

 Lancer la recherche



RECHERCHE DE FORMATIONS

2 formations trouvées

Modifier recherche



Nouvelle recherche

Affichage des résultats de 1 à 2

Trier les résultats par :

formation



Critères spécifiques

-

- Enseignement en présentiel (2/2)
- Formation en apprentissage (1/1)

Aucun filtre disponibles.

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 (Public)

DUT - Carrières juridiques

Académie : Créteil

Villetaneuse - Seine-Saint-Denis

Détails

IUT de VILLETANEUSE - UNIVERSITÉ PARIS 13 - CFA SUP 2000 (Public)

DUT - Carrières juridiques - en apprentissage

Académie : Créteil

Villetaneuse - Seine-Saint-Denis

Détails

Affichage des résultats de 1 à 2

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 - Villetaneuse (93)

DUT - Carrières juridiques



- Formation
- Caractéristiques
- Examen du dossier
- Réussite / Débouchés
- Contexte et chiffres
- Frais
- Coordonnées



Sélectivité

Formation sélective

Langues et option

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Pas de LV2
- Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : C1

Porte ouvertes

Dates journées portes ouvertes et/ou journées d'immersions : Samedi 9 février 2019 de 10H à 17H
iutv.univ-paris13.fr

[← Retour à la recherche](#)

I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 - Villetaneuse (93)

DUT - Carrières juridiques

Formation	Caractéristiques	Examen du dossier	Réussite / Débouchés	Contexte et chiffres	Frais	Coordonnées
Formation						
Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : iutv-seccjc@univ-paris13.fr						
Ambassadeur étudiant : ambassadeur_IUTV@univ-paris13.fr						
Période de disponibilité de l'ambassadeur étudiant : du lundi 28 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019						
Responsable pédagogique : k.blanquart@orange.fr						
Réfèrent handicap : scol-handi@univ-paris13.fr						
Etablissement						
I.U.T de Villetaneuse - Université Paris 13 Public 99 avenue Jean-Baptiste Clément 93430 Villetaneuse France						
Site Internet						
Informations supplémentaires : Vous trouverez les contacts de chaque département de formation sur le site de l'IUT / menu formation.						

[← Retour à la recherche](#)

Recueil et gestion des candidatures

Admission SUR Parcoursup

- **Année préparatoire**
- **BTS** (Brevet de Technicien supérieur) / **DTS** (Diplôme de Technicien supérieur / **BTSA** (Brevet de Technicien agricole)
- **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) / **CPES** (Classe préparatoire à l'Enseignement Supérieur)
- **CUPGE** (Cycle Universitaire préparatoire aux Grandes Ecoles)
- **DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- **DMA** (Diplôme des Métiers d'Art)
- **DNMade** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)
- **DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie) / **DEUST** (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) / **DU** (Diplôme d'université)
- **Ecoles d'Architecture** (sauf ESA en IDF)
- **Ecoles d'Art**
- **Ecoles de Commerce**
- **Ecoles d'Ingénieurs**
- **IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers)
- **EFTS** (Etablissements de Formation en Travail Social)
- **Licences**
- **MAN** (Mise à Niveau en Hôtellerie Restauration)
- **MC** (Mention complémentaire) et **FCIL** (Formation complémentaire d'initiative locale)
- **PACES** (Première Année Commune aux Etudes de Santé)

Admission HORS Parcoursup

Les candidats doivent s'adresser directement aux établissements :

- **Université Dauphine**
- **IEP** (Institut d'étude politique)
- La plupart des **écoles paramédicales** sauf **IFSI**
- Les autres **écoles d'art, de commerce**
- **Ecoles privées** des arts appliqués, de gestion, notariat, transport...

En juillet, obligation de démissionner de Parcoursup pour s'inscrire dans ces formations

Les 4 étapes de la procédure

1

Du 22 Janvier au 14 Mars 2019 Minuit
Saisie des vœux sur le portail

2

Jusqu'au 03 Avril 2019 Minuit
Dossiers à compléter et confirmation des vœux

3

Du 15 Mai au 19 Juillet 2019 Minuit
Propositions et réponses des candidats

4

Calendrier variable selon les établissements
Inscription administrative

Création du dossier électronique & Saisie des vœux



Avant le 14 Mars 2019 Minuit

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des voeux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation
des voeux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase
d'admission

Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes voeux



Je consolide mon projet
d'orientation en participant aux
Journées Portes Ouvertes dans les
établissements et à la semaine de
l'orientation dans mon lycée



Je m'inscris sur Parcoursup

Comment s'inscrire ?

 Je m'inscris



Je saisis mes voeux en consultant
le moteur de recherche des
formations

Comment faire des voeux ?


Création du dossier électronique

- **adresse électronique** valide jusqu'en Septembre.
Il est recommandé d'ajouter l'adresse mail des parents.
- **numéro INE** (Identifiant National Elève)
10 Chiffres et 1 lettre (convocation du bac, résultats des épreuves anticipées....)
- **n° de portable** valide jusqu'en Septembre.
- Attribution d'un **Numéro de dossier** et création **d'un mot de passe** personnel = identifiants à conserver précieusement

Saisie des candidatures



Impossible de saisir de nouveaux vœux après le 14 Mars 2019

- De 1 à 10 vœux (10 vœux en initial et/ou 10 vœux en apprentissage)
- Possibilités de formuler des vœux dans son académie d'origine ou en-dehors mais pour les licences et PACES, les recteurs peuvent fixer un pourcentage maximum de candidats hors secteur
-  Pour les licences d'Idf : sectorisation régionale sauf pour la licence Sciences de l'Éducation qui reste Académique.
- Vœux non classés mais motivés
- Vœux peuvent concerner les formations à distance
- Vœux multiples pour certaines formations

Vœux multiples

- Un vœu multiple permet de choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (ex : BTS, DUT, DNMade...), spécialité ou mention.
- Un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles .
- Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné (maximum 20 sauf formations dérogatoires).
- A l'intérieur d'un vœu multiple, il est possible de sélectionner un ou plusieurs établissements sans les classer.

Vœux multiples BTS, DUT, DNMade

- Regroupement par **spécialité** à l'échelle nationale.
(ex: BTS Tourisme)
- **1 sous-vœu** = 1 établissement de la même spécialité
- Pour chaque spécialité de BTS, DUT et DNMade : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum**.
- BTS Tourisme dans 7 établissements = **1 vœu et 7 sous-vœux**

Vœux multiples DCG

Diplôme de Comptabilité et Gestion

- Regroupement à l'échelle nationale.
- 1 sous-vœu = 1 établissement
- 1 vœu multiple et jusqu'à 10 sous-vœux

Vœux multiples IFSI et EFTS

Les IFSI :

- 1 vœu = regroupement des écoles à l'échelle régionale
- 1 sous-vœu = une école
- Nombre de sous-vœux illimités et non décomptés du nombre maximum de sous-vœux autorisés

Les EFTS:

- 1 vœu = chaque Diplôme d'Etat (ex : EJE, AS, Educateur spécialisé)
- 1 sous-vœu = une école
- Nombre de sous-vœux illimités et non décomptés du nombre maximum de sous-vœux autorisés

Vœux multiples CPGE

- Regroupement **par voie à l'échelle nationale** (ex : MPSI, ECE...)
- **1 sous-vœu** = 1 établissement de la même voie
- Dédoublément possible de chaque sous-vœu : **avec ou sans internat**
- Pour chaque spécialité de CPGE : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum**.
- CPGE ECE : lycée A sans internat
lycée B sans internat
lycée B avec internat } **1 vœu et 2 sous-vœux**

Vœux multiples licences (hors Idf et PACES)

- Regroupement par mention à l'échelle académique ou régionale
- 1 sous-vœu = 1 université de la même mention
- Pour chaque mention de licence : un vœu multiple et jusqu'à 10 sous-vœux maximum.
- Licence droit : Université A
 Université B
 Université C } 1 vœu et 3 sous-vœux

PACES en IDF

- Vœu générique « PACES ile de France » = 1 Vœu multiple
- 7 UFR de santé d'IDF = 7 sous-vœux
- Choix de 1 à 7 sous-vœux non classés et constitution d'un dossier pour chaque sous-vœu
- Les 7 sous-vœux ne sont pas comptabilisés dans le nombre total de sous-vœux autorisés (= 20)
- Au 15 Mai, chaque UFR de santé sollicité donne sa réponse

Ecoles d'ingénieurs et de commerce

- Regroupement par réseaux d'établissements (= concours commun)
- 1 vœu multiple = un réseau = 1 vœu
- 1 sous-vœu = chaque école du réseau
- Nombre de sous-vœux illimités et non décomptés du nombre maximum de sous-vœux autorisés

Formations en apprentissage

- **10 vœux possibles** en plus des 10 vœux en formation initiale
- Saisie des candidatures du 22 Janvier au 14 Mars (prolongation exceptionnelle dans certains établissements)
- Regroupement des BTS et DUT **par spécialité à l'échelle nationale**
- **1 sous-vœu** = 1 établissement de la même spécialité
- Pour chaque spécialité de BTS et DUT : **un vœu multiple** et jusqu'à **10 sous-vœux maximum**.
- **Signature d'un contrat d'apprentissage obligatoire** afin d'obtenir une proposition d'admission.

Au total, le lycéen peut formuler :

De 1 à 10 vœux réfléchis et motivés

(vœux multiples ou pas)

20 sous-vœux maximum

pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, CPGE, DNMade, DCG, licences de province (hors écoles d'ingénieurs et de commerce, IFSI, EFTS, PACES Idf)

Votre liste comporte:


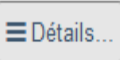

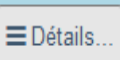

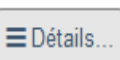
- ★ : 3 / 10 vœux.
- ☆ : 1 / 20 sous-vœux.



Compteur de vœux et de sous-vœux

← Retour aux résultats de la recherche

🔍 Ajouter une formation

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
★ Université Paris-Est Marne-la-Vallée Champs-sur-Marne (77) Licence - Droit-économie-gestion : Economie et gestion - ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion	Licences	 Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. 📍 Vous êtes dans le secteur	
★ Université Paris Nanterre Nanterre (92) Licence - Droit-économie-gestion : Droit - Droit	Licences	 Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. 📍 Vous êtes hors secteur ?	
★ Vœu multiple national : Classe préparatoire scientifique - PCSI				
☆ Lycée Turgot Paris 3e Arrondissement (75) Classe préparatoire scientifique : PCSI	CPGE	 Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le vœu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018.	
<ul style="list-style-type: none">• Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - sans internat• Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - avec internat				

Année de césure

- Suspension temporaire d'une formation afin d'acquérir une expérience utile et favorisant son projet :
 - inscription obligatoire dans l'enseignement supérieur
 - mobilité internationale, projet professionnel, contrat civique....
- **Durée** : De un semestre à une année universitaire
- **Formuler sa demande** : Cocher la case dédiée lors de la saisie des vœux sur Parcoursup entre le 22/01/19 et le 14/03/19.
- **Césure NON accordée de droit** : Décision du président ou directeur de l'établissement lors de l'inscription administrative (possibilité d'entretien).
- **Signature d'une convention** entre l'étudiant et l'établissement :
 - garantit sa réintégration ou sa réinscription
 - précise les modalités de restitution de l'expérience acquise

Constitution des dossiers de candidature



Au plus tard le 03 Avril 2019

1 Constitution des dossiers

- Obligation de saisir **sa motivation** pour chaque vœu
- Enregistrer les **documents demandés au format numérique**
- Plus de CV mais **une rubrique « Activités et Centres d'Intérêts »**
- Licence de droit et licences scientifiques : **questionnaire obligatoire et attestation à télécharger** pour finaliser son dossier (résultats confidentiels et non transmis aux établissements)
- Rubrique **« Ma préférence »** :

1^{ère} partie : **Exprimer ses préférences** entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier (informations non transmises aux établissements mais à la « Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur »).

2^{ème} partie : obligation de préciser les candidatures envisagées **hors Parcoursup**.

② Confirmation des vœux

Confirmation obligatoire de chaque vœu

- un vœu non confirmé n'est pas pris en compte
- si dossier incomplet, impossibilité de confirmer
- possibilité de renoncer à un vœu confirmé même après le 03/04 mais ce renoncement est définitif
 - dossier d'un vœu confirmé modifiable jusqu'au 03/04

③ Impression des fiches de vœux

Votre liste comporte:

- ★ : 3 / 10 vœux.
- ☆ : 1 / 20 sous-vœux.

← Retour aux résultats de la recherche

🔍 Ajouter une formation

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, confirmer, supprimer
★ Université Paris-Est Marne-la-Vallée Champs-sur-Marne (77) Licence - Droit-économie-gestion : Economie et gestion - ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion	Licences	⚠ Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. 📍 Vous êtes dans le secteur	Détails...
★ Université Paris Nanterre Nanterre (92) Licence - Droit-économie-gestion : Droit - Droit	Licences	⚠ Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018. 📍 Vous êtes hors secteur 📍	Détails...
★ Vœu multiple national : Classe préparatoire scientifique - PCSI				
☆ Lycée Turgot Paris 3e Arrondissement (75) Classe préparatoire scientifique : PCSI	CPGE	⚠ Dossier incomplet	Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : le voeu doit être confirmé au plus tard le 31/03/2018.	Détails...
• Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - sans internat • Lycée Turgot (Paris 3e Arrondissement) - CPGE - PCSI - avec internat				

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - Champs-sur-Marne (77)

Licence - Droit-économie-gestion / Economie et gestion - ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion ECONOMIE ET GESTION : Economie et gestion

A Confirmer	Imprimer la fiche de voeu	Supprimer
Vous devez confirmer ce voeu au plus tard le 31 mars .  <input type="button" value="✓ Confirmer"/>	Pour pouvoir imprimer cette fiche de voeu, vous devez au préalable confirmer le voeu.  <input type="button" value="Imprimer"/>	Pour supprimer ce voeu, cliquez sur le bouton.  <input type="button" value="✕ Supprimer"/>

Voeu	Etablissement	Formation	Caractéristiques	Examen du dossier	Réussite et débouchés	Contexte et chiffres	Frais
------	---------------	-----------	------------------	-------------------	-----------------------	----------------------	-------

A Projet de formation motivé

Projet de formation motivé en ligne à renseigner

A Saisie des bulletins

Cette formation nécessite la saisie des bulletins scolaires en ligne.

Attention : vous devez terminer la saisie de vos bulletins dans l'onglet "Scolarité".

Fiche Avenir

- **Inclue dans le dossier** pour chaque vœu formulé sur Parcoursup
- **La fiche Avenir comprend :**
 - les 2 premiers bulletins de Tle
 - les appréciations de tous les professeurs sur les résultats dans leur discipline
 - une appréciation complémentaire sur le profil de l'élève renseignée par le Professeur principal
 - l'avis du 2^{ème} CC sur chaque vœu
 - l'avis du Chef d'établissement
- **Consultable** par l'élève et sa famille à partir du **15 Mai 2019**

Propositions
des établissements
&
Réponses des
candidats





A partir du 15 Mai 2019

- Chaque établissement (université, écoles, CPGE, IUT...) examine les dossiers et rend sa décision.
- Propositions des établissements, au fur et à mesure, **entre le 15 Mai et le 19 Juillet 2019**. Il est donc possible d'obtenir plusieurs propositions d'admission simultanées dans des formations différentes.
- Pendant les épreuves écrites du baccalauréat, **interruption des réponses des établissements et décompte suspendu** (du 17 au 24 Juin)
- **Consultation des réponses des établissements :**
 - sur son portable via l'application Parcoursup (à compter du 01/03/19)
 - sur sa boîte mail personnelle
 - dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Réponses des établissements

- **Pour une formation sélective** (BTS, DUT, écoles...) :
 - Oui = proposition d'admission
 - Non
 - En attente (avec indication du rang sur la liste complémentaire et du rang du dernier appelé en 2018)
- **Pour une formation non sélective** (licence)
 - Oui = proposition d'admission
 - Oui-si = proposition d'admission avec parcours personnalisé
 - « En attente » pour les dossiers classés au-delà des capacités d'accueil

Réponses des candidats

- « **OUI, accepte la proposition d'admission** » : Dès que le candidat reçoit deux propositions positives, il doit faire un choix et en accepter **qu'une seule** entre les deux sans pour autant renoncer aux vœux encore en attente.
 - « **Maintient les vœux en attente** » : Si le candidat souhaite conserver un ou plusieurs vœux en attente, il l'indique clairement pour chacun des vœux en attente, sinon tous ses vœux en attente seront supprimés.
 - « **NON, renonce à la proposition d'admission** » : Cette action supprime instantanément la proposition d'admission à laquelle le candidat a renoncé. La place est libérée pour un autre élève.
 - **Délais de réponse** :
 - 5 jours** du 15 Mai au 19 Mai 2019
 - 3 jours** du 20 Mai au 01 Septembre 2019
 - 1 jour** du 02 au 14 Septembre 2019
-  Je dois répondre à toutes les propositions d'admission envoyées en **respectant leur ordre d'arrivée et les délais de réponse.**
-  **Faute de réponse à l'expiration des délais = démission automatique**

3 points d'étape

Pour ces 2 points d'étape :

N°1 : **Du 25 Juin au 27 Juin 2019**

N°2 : **Du 6 Juillet au 8 Juillet 2019**

- Pour les candidats « en attente » sur tous leurs vœux : ils doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.
- Pour les candidats qui ont déjà accepté une proposition tout en maintenant un ou des vœux « en attente » : ils doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux en attente qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

N°3 : **Du 17 au 19 Juillet 2019**

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition tout en maintenant un ou des vœux « en attente » doivent confirmer leur choix d'inscription dans la formation acceptée.



Si pas de réponse dans les délais impartis, à chaque point d'étape,
= **démission automatique de Parcoursup**

Répondeur automatique

- Option **facultative**
- A compter du **25 Juin 2019**
- Pour ceux qui ont des **vœux « en attente »**
- Le candidat **ordonne tous** ces vœux « en attente » par **ordre de préférence** et le répondeur automatique **répond à sa place** aux propositions d'admission reçues.
- Exemple 1 : J'ai classé un seul vœu ; si je reçois une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.
- Exemple 2 : J'ai accepté une proposition et classé 3 vœux en attente. Si je reçois une proposition pour le n°2, elle est automatiquement acceptée. Le vœu en attente n°3 est supprimé et le vœu en attente n°1 est maintenu.

Inscription administrative

Après avoir répondu « **Accepte** » à une proposition
je dois obligatoirement effectuer mon
inscription auprès de l'établissement.

Les formalités sont propres à chaque établissement :
suivre les instructions sur le site ou contacter l'établissement

Si **acceptation** d'une proposition **avant** le 15 Juillet 2019 : **inscription
avant le 19 Juillet 2019**

Si **acceptation** d'une proposition **après** le 15 Juillet : **inscription jusqu'au
27 Août 2019**



**Si pas d'inscription administrative le jour de la rentrée
= démission automatique de Parcoursup.**

L'obtention du bac est indispensable pour s'inscrire dans
toutes les formations

Procédure complémentaire

Candidater sur les places vacantes

Pour qui ?

- Ceux qui ne se sont pas inscrits avant le 14 Mars
- Ceux qui n'ont eu aucune proposition d'admission

Quand ?

- Saisie des vœux : **du mardi 25 Juin au vendredi 19 Juillet 2019**
et du 20 Août au 12 Septembre 2019



Impossibilité de candidater pour une formation sur laquelle le candidat **a été refusé en procédure principale** et pas de vœux multiples.

Comment ?

- Formulation de nouveaux vœux sur les places restées vacantes
- Délai de **3 jours** pour répondre du 26 Juin au 19 Juillet
1 jour du 20 Août au 14 Septembre

Scenarii

CAS N°1

le 15 Mai 2019

Vœux

Réponses établissements

Réponses élève

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot



OUI



Renonce

CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz



OUI



Renonce

Licence Droit , UPEC



OUI



Renonce

CPGE Eco, Lycée Montaigne



OUI



Accepte

Licence Droit , Paris x



OUI



Renonce

DUT GEA, IUT Meaux



OUI



Renonce

DUT GEA, IUT Paris 16ème



OUI



Renonce

BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso



OUI



Renonce

Après les résultats du baccalauréat, je m'inscris

CPGE OUI au lycée Montaigne »

CAS N°2**le 15 Mai 2019****Vœux****Réponses établissements****Réponses élève**

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	➔	En attente	➔	Maintient
Licence Droit , UPEC	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	➔	NON		
Licence Droit , Paris x	➔	OUI	➔	Accepte
DUT GEA, IUT Meaux	➔	NON		
DUT GEA, IUT Paris 16ème	➔	En attente	➔	Maintient
BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso	➔	OUI	➔	Renonce

le 18 Mai 2019

Vœux

Réponses établissements

Réponses élève

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot



En attente



Renonce

CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz



OUI



Renonce

Licence Droit , UPEC



En attente



Maintient

Licence Droit , Paris x



OUI



Accepte

DUT GEA, IUT Paris 16ème



En attente



Maintient

le 02 Juin 2019

Vœux

Réponses établissements

Réponses élève

Licence Droit , UPEC



OUI



Accepte

Licence Droit , Paris x



OUI



Renonce

DUT GEA, IUT Paris 16ème



En attente



Maintient

le 10 Juin 2019

Vœux	Réponses établissements	Réponses élève
Licence Droit , UPEC	OUI	Renonce
DUT GEA, IUT Paris 16ème	OUI	Accepte

Après les résultats au baccalauréat, je m'inscris administrativement en « DUT GEA »

CAS N°3

le 15 Mai 2019

Vœux

Réponses établissements

Réponses élève

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	➔	En attente	➔	Maintient
Licence Droit , UPEC	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	➔	En attente	➔	Maintient
Licence Droit , Paris x	➔	En attente	➔	Maintient
DUT GEA, IUT Meaux	➔	En attente	➔	Maintient
DUT GEA, IUT Paris 16ème	➔	En attente	➔	Maintient
BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso	➔	En attente	➔	Renonce

le 04 Juin 2019

Vœux

Réponses établissements

Réponses élève

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	➔	En attente	➔	Maintient
Licence Droit , UPEC	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	➔	OUI	➔	Accepte
Licence Droit , Paris x	➔	En attente	➔	Maintient
DUT GEA, IUT Meaux	➔	En attente	➔	Maintient
DUT GEA, IUT Paris 16ème	➔	En attente	➔	Maintient

le 08 Juin 2019

Vœux		Réponses établissements		Réponses élève
CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	➔	OUI	➔	Accepte
Licence Droit , UPEC	➔	En attente	➔	Maintient
CPGE Eco, Lycée Montaigne	➔	OUI	➔	Renonce
Licence Droit , Paris x	➔	En attente	➔	Maintient
DUT GEA, IUT Meaux	➔	En attente	➔	Maintient
DUT GEA, IUT Paris 16ème	➔	En attente	➔	Maintient

le 12 Juillet 2019

Vœux

Réponses établissements

Réponses élève

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot	→	En attente	→	Renonce
CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz	→	OUI	→	Renonce
Licence Droit , UPEC	→	OUI	→	Accepte
Licence Droit , Paris x	→	En attente	→	Renonce
DUT GEA, IUT Meaux	→	En attente	→	Renonce
DUT GEA, IUT Paris 16	→	En attente	→	Renonce

Après les résultats au baccalauréat, je m'inscris
administrativement en licence « Droit à l'UF

CAS N°4**le 15 Mai 2019****Vœux****Réponses établissements****Réponses élève**

CPGE Eco , Lycée Marcelin Berthelot



NON

CPGE Eco , Lycée Hector Berlioz



NON

CPGE Eco, Lycée Montaigne



NON

Licence Droit , Paris x



En attente

DUT GEA, IUT Meaux



NON

DUT GEA, IUT Paris 16ème



NON

BTS Notariat, Lycée Pablo Picasso



NON

Formulation de vœux en Procédure complémentaire puis dossier traité
par la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur à partir
du 07 Juillet 2019

**Informations
diverses**

Je fais ma demande de bourse à travers la procédure
DSE (dossier social étudiant) sur le portail :

www.messervices.etudiant.gouv.fr



MesServices.étudiant.gouv.fr

- Du 15 Janvier au 15 Mai 2019 -

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CVEC

Contribution
vie étudiante
et de campus

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE



Demande de dossier
social étudiant (DSE)



Suivi du dossier
social étudiant (DSE)



Simulateur de bourse



ARPE



DEMANDE DSE 2019-2020

La demande de DSE est ouverte.
Vous pouvez déposer votre dossier
jusqu'au 15 mai.



CVEC - CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans
un établissement d'enseignement
supérieur doit désormais s'acquitter de la
CVEC **avant** de s'inscrire dans son
établissement : l'attestation d'acquiescement
devra être présentée à l'établissement.

La procédure d'acquiescement, par
paiement (006) ou en faisant valoir son

BAC EN SEPTEMBRE

Les élèves concernés doivent se signaler au SAIO (pour éviter les démissions automatiques à l'issue du résultat au baccalauréat).
Message via leur dossier Parcousup ⇒ *Rubrique « Contact »*.

Important ! en informer la personne qui sera chargée des inscriptions auprès du SIEC.

Merci
et
Bonne journée